

DATE : Le mercredi 13 mars 2024
 HEURE : 19 H 00
 LIEU : Au salon du personnel de l'école Jean-Leman

PRÉSENCES DES MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Personnel enseignant	Présent(s)	Absent(s)	Membres parents	Présent(s)	Absent(s)
Isabel Girard	✓		Emmanuelle Tardif	✓	
Catherine Deschênes		✓	Véronique Brouillette	✓	
Benoit Bisson		✓	Carl Simard		✓
Mélanie Lussier		✓	Jessica Girard Landry	✓	
Personnel enseignant substitut			Céline Huot		✓
Annie Longtin		✓	Émilie Poirier	✓	
Mylène Fortin		✓	Membres parents substitués		
Personnel de soutien			Viviana Del Rio	✓	
Fany Lévesque	✓		Mina Moussa		✓
Service de garde			Membres de la communauté		
Rachel Poirier		✓	Vacant		
La direction					
Sophie Tougas	✓				
Isabelle Hammarrenger	✓				

1. Mot de bienvenue

Madame Tougas souhaite la bienvenue à tous.

2. Vérification des présences et du quorum

Malgré l'absence de quelques membres, le quorum est respecté.

3. Période de questions du public

Aucun public.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
(CÉJL.23-24-378)

Il est demandé par Mesdames Tougas et Hammarrenger d'ajouter le point « Éclipse » à l'ordre du jour. Il est suggéré de l'ajouter au point 17, en varia, et de déplacer « Levée de l'assemblée » au point 18.

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Isabel Girard d'adopter l'ordre du jour du 13 mars 2024, avec l'ajout du sujet « Éclipse » en varia.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
5. Suivi et adoption du procès-verbal de la séance du 10 janvier 2024
(CÉJL.23-24-379)
5.1 Photographe scolaire

En suivi à la dernière rencontre, Mme Hammarrenger informe le conseil que le photographe scolaire pour l'école Jean-Leman en septembre 2024 sera le fournisseur EnfantsClik. Les photos scolaires sont prévues le jeudi 26 septembre 2024. Les photos seront réalisées à l'extérieur, en lumière naturelle, si le temps le permet. En cas d'intempéries, les photos auront lieu à l'intérieur, toujours en favorisant la lumière naturelle plutôt que les fonds verts. 4 poses seront offertes pour chaque enfant, ainsi qu'une photo de groupe.

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Émilie Poirier d'adopter le procès-verbal du 10 janvier 2024.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6. Projet de loi 23- Faits saillants pour le conseil d'établissement

Mme Tougas présente les grandes lignes du projet de loi 23 qui concernent le conseil d'établissement, en vigueur depuis décembre 2023.

Il est suggéré d'éventuellement modifier les règles de régie interne de notre conseil d'établissement afin de permettre que les séances extraordinaires puissent être offertes à distance, lorsque l'équipement nécessaire sera disponible à l'école.

7. Retour sur la conférence aux parents du 13 février 2024

Les membres du conseil qui étaient présents lors de la conférence témoignent l'avoir appréciée. Le sujet choisi était adéquat et la présentatrice efficace. Mme Hammarrenger informe que 20 parents étaient présents lors de la conférence et que six enfants ont profité du service de la halte-garderie, où deux éducatrices du service de garde étaient présentes.

Les membres du conseil apportent la suggestion que des affiches pourraient être apposées sur les portes de l'école pour faire la promotion de ce type de soirée-conférence. De plus, il est suggéré que les écoles primaires de Candiac puissent se regrouper afin de faire une offre diversifiée. Ainsi, une infographie commune avec les dates des différents événements pourrait être réalisée. À voir pour 2024-2025.

8. Suivi bénévole de l'année

Mme Émilie Poirier remet à Mme Tardif l'invitation pour la soirée des bénévoles, qui aura lieu le mercredi 17 avril prochain. Mme Tardif a été choisie comme notre bénévole de l'année pour son engagement dans le conseil d'établissement au cours des dernières années, ainsi que son généreux bénévolat au sein de notre école, dans diverses occasions.

9. Activités et sorties éducatives 3^e et 4^e année (CÉJL.23-24-380)

La Ville de Candiac a proposé à des élèves de découvrir LA FABRIQUE 59, nouvel atelier créatif multidisciplinaire. Pour cette occasion, deux classes du 2^e cycle, soient les groupes 301 et 401 pourront bénéficier d'un transport en autobus, offert par la Ville de Candiac, pour participer à une activité dans ce nouvel espace le 5 avril prochain. De plus, deux autres classes du 3^e cycle sont invitées. Les élèves des groupes 602 et 603 pourront profiter d'une activité le 13 mai prochain. Pour le moment, le transport est prévu à pied, mais la Ville pourrait ajouter l'autobus pour cette occasion également.

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Émilie Poirier d'adopter ces sorties éducatives.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10. Activité parascolaire (CÉJL.23-24-381)

Le Karaté sportif sera de retour pour une session printanière. Les cours de dessin ne seront toutefois pas reconduits, puisque la responsable n'est pas disponible.

Mme Isabel Girard mentionne que l'ajout d'activités scientifiques pourrait être intéressant.

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Isabel Girard d'adopter l'activité parascolaire de karaté pour la session de printemps.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

11. Résolutions fonds à destination spéciale (CÉJL.23-24-382)

Le don de 500 \$ reçu de la part de la Caisse Desjardins sera déposé dans un fonds à destination spéciale pour les dépenses en lien avec les activités culinaires au service de garde au 3^e cycle.

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Émilie Poirier d'adopter la résolution pour ce fonds à destination spéciale.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

(CÉJL.23-24-383)

Le don de 3000 \$ reçu de la part de la Caisse Desjardins sera déposé dans un fonds à destination spéciale pour les dépenses liées à la sortie de fin d'année pour les élèves de la brigade scolaire.

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Jessica Girard-Landry d'adopter la résolution pour ce fonds à destination spéciale.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

(CÉJL.23-24-384)

La somme de 423 \$ récoltée suite à la campagne de financement de décembre 2023 avec Les Savoureux serait déposée dans un fonds à destination spéciale ayant comme objectif les jeux sur la cour de récréation.

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Isabel Girard d'adopter la résolution pour ce fonds à destination spéciale.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

12. Critères d'inscription

Mme Tougas rappelle que les critères en lien avec l'inscription ont été communiqués aux membres du conseil d'établissement par courriel dernièrement.

13. Autres sujets

13.1 Mot du délégué du comité de parents

Le délégué est absent.

13.2 Mot des parents

Il est mentionné que le cours de dessin a été très apprécié. Les élèves ont hâte d'y aller, petits comme grands. Il s'agit donc d'une activité à conserver pour l'an prochain, si possible.

Un membre du conseil souhaite apporter un questionnement en lien avec le moment où les élèves doivent se changer pour le karaté sportif. Une enfant aurait vécu un petit malaise à ce sujet. La direction va questionner les responsables de l'activité.

La problématique des retards est soulevée. Il est discuté que des appels pourraient être faits aux familles qui sont des récidivistes. Il est également suggéré d'en parler en rencontres de parents en début d'année afin de sensibiliser les familles aux impacts des retardataires.

13.3 Mot des enseignants

L'équipe de T.É.S. a débuté des ateliers en lien avec les habiletés sociales dans les classes. Les ateliers sont fort appréciés et pertinents.

Il est mentionné par une enseignante que le changement au bain linguistique a eu lieu une semaine plus tard que prévu.

Il est souligné que des élèves de la brigade aident à animer les récréations des élèves du préscolaire. Ils apportent du positif et sont heureux de le faire. Cela fait un gros impact pour l'encadrement des élèves lors de cette récréation.

Mme Isabel souligne quelques éléments à ajuster pour la brigade. Il est également suggéré d'ajuster l'horaire de la brigade médiation afin que les élèves d'un même groupe-classe participent à la brigade lors du même jour-cycle. Les ajustements seront pris en note pour 24-25.

13.4 Mot du service de garde

➤ Retour sur la journée pédagogique du 26 février 2024

La journée pédagogique du 9 février où une animation en lien avec les voitures avait lieu à l'école a été fort appréciée.

13.5 Mot de la direction

Les directions, font un suivi sur le plan de rattrapage scolaire. Les noms de 92 enfants ont été soumis. 54 élèves sont suivis en sous-groupes en dehors des heures de classe, via du tutorat de petit-groupe (4 élèves maximum). De plus, 38 autres élèves sont suivis via du tutorat pendant les heures de classe. Une enseignante a été engagée 4 jours par semaine pour combler ce besoin.

Mme Hammarrenger informe le conseil que « Les mercredis de la bibli. » seront instaurés. Ces journées où la participation de parents bénévoles a été sollicitée permettront de couvrir grand nombre de livres. Étant donné que le budget de la bibliothèque a été doublé par la mesure visant à acquérir des livres pour les classes, le volume de livres à couvrir est élevé. Si les 4 premières journées prévues (20 et 27 mars et 3 et 10 avril) ne sont pas suffisantes, des journées supplémentaires pourraient être ajoutées.

Mme Girard Landry se porte volontaire pour couvrir des livres à domicile. Un suivi sera fait par la direction adjointe en fonction de la faisabilité en fonction du matériel disponible.

14. Correspondance

Aucune correspondance.

15. Bilan de la rencontre

Les membres du conseil d'établissement ont apprécié la rencontre.

16. Date de la prochaine rencontre : 10 avril

17. Varia : éclipse

Les directions présentent les grandes lignes de l'organisation à venir en ce qui a trait à l'éclipse solaire totale du 8 avril prochain. Mme Tougas mentionne que l'école sera ouverte et que des lunettes seront fournies à tout le monde. Les détails en lien avec l'organisation de la journée seront communiqués dans les prochains jours.

18. Levée de la séance

Levée de l'assemblée à 20h06.

Madame Émilie Poirier, présidente

Sophie Tougas, directrice